

Procès verbal du conseil d'école du mardi 25 février 2014

Etaient présents

M. Cantin, Mme Chocron, Melle Degoulet, Mme Pilet, Mme Puel, Mme Minier, Mme Morin Séverine, Mme Nevot Servane

M. Hubert, M. Furon, Mme Moisé, Mme Julien, Melle Rachel Levêque

Mme Junker, Mme Deschoolmeester, Mme Person, M. Parmentier, Mme Le Breton, Mme Fournigault, Mme Lebreton, Mme Choupeaux, Mme Breteau, Mme Pluriau, M. Robinault, M. Sautjeau

Etaient excusés : Mme Bureau Cécile, Mme Brebion, Mme Wilson, M. Beuvier, Mme Fromont, M. Verthière, M. Thibault

Activités et projets pour la fin d'année scolaire

Projet Pédagogique

- Le blog de l'école verra le jour après les vacances scolaires. Il sera très sécurisé de manière à ce que seuls les parents abonnés au blog puissent visiter l'ensemble de celui-ci et voir les activités faites en classe. Pour obtenir ce droit, chaque famille devra fournir une adresse mail à l'école qui lui fournira un identifiant et un mot de passe.
- Melle Joubert Hélène reprendra à mi-temps après les vacances. Elle sera présente les jeudis et vendredis et Melle Morin Séverine restera les lundis et mardis.
- Suite à l'une exposition « l'exp'eau » proposée par l'association des petits scientonautes qui est passée dans l'école au mois de novembre des modules ont été effectués par les enfants. Ceux-ci seront exposés à l'école dans le courant du mois d'avril.
- Suite au travail réalisé avec les enfants sur le thème de l'Afrique en période 3, une exposition sera ouverte aux parents à la rentrée des vacances de mars et regroupera l'ensemble des travaux effectués par les élèves sur ce thème.
- **Période 4** : Le printemps des poètes : travail autour de la poésie.
- **Période 5** : La sculpture

Sorties

- Cycle 1 : Rando-contes en forêt de Vibraye le lundi 30 juin.
- A partir du 31 mars les maternelles recevront la structure minigym dans la salle 4.
- GS/CP : sortie le 12 mai à la galerie sonore d'Angers
- CP-CE1 : Spectacle de danse contemporaine « Tel quel » à l'Espal au Mans le 7 avril 2014 et rencontres départementales de danse le 17 avril à la salle Athéna de la Ferté-Bernard
- CE1 : Voyage de deux jours à Jupilles les 24 et 25 avril si le projet est validé par l'Inspection Académique.
- CP : Parrainage inter-générationnel avec une maison de retraite du Mans : le 20 février, une première rencontre avec des retraités a eu lieu dans la classe des CP. Le 24 mars les enfants de CP iront leur rendre visite au Mans à la maison de retraite.
- CP/CE1 : Présence à l'école d'un intervenant (Ludovic Bozec) en musique tous les jeudis afin de travailler sur les rythmes et les percussions pour 6 séances.
- CE1 : Sortie au parc animalier de Pescheray pour observer les loups
- CP/CE1 : Rencontres lutte à la salle polyvalente fin période 4.

- CE2/CM1/CM2 : Rencontres lutte à la salle polyvalente le 25 février.
- CE2/CM1/CM2 : Intervention en hand tous les mardis du 18/03 au 22/04/2014
- Cycle 3 : Visite du vieux Mans et autre expo à définir
- Rencontres Athlétisme pour le cycle 3 (date à définir en mai/juin)
- Cycle 3 : Sortie vélo à voir en fonction de l'enseignant qui remplacera Mme Géraldine Degoulet
- CM2 : Défi lecture en juin au collège de Bouloire
- CE1-Cycle 3 : 31 mars : Château de Chambord
- Projet musical pour les GS/CP/CE1/CE2 en juin à la salle polyvalente

Présentation du projet d'école 2014-2017

Voir le tableau ci-joint.

Travaux

- La mise en place de deux classes modulaires a été validée par le conseil municipal. Les plans de ces modules sont présentés. Ils seront implantés dans la cour maternelle. Il est prévu que les modules soient installés pour la rentrée prochaine. Cependant une révision du plan local d'urbanisme doit être faite afin que cette implantation soit possible. Une enquête est donc en cours. Le coût de cette construction pour la commune sera de 260 000 €. Les travaux dans la cour de maternelle pourraient commencer dès le mois de juin. Un aménagement des temps de récréation ainsi que des entrées et sorties dans l'école sera donc nécessaire.
- Il est rappelé par Monsieur le Maire que 150 000 € ont été investis par la commune durant les 6 dernières années.
- Il est prévu dans l'avenir : internet dans toutes les classes, l'aménagement autour de l'école des trottoirs et des passages piétons, la mise en place d'un passage piéton entre le coiffeur et la boulangerie...
- Le marquage au sol pour les voitures rue Couptry et rue des quatre vents aura lieu lors des aménagements définitifs du bourg.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014

Les nouveaux horaires de l'école l'année prochaine seront les suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h.

Les mercredis de 8h45 à 11h45.

Les temps d'APC restent inchangés de 11h45 à 12h15.

Les enfants de PS qui mangent à la cantine pourront faire la sieste dès 13h15. Les enfants ne mangeant pas à la cantine seront accueillis à partir de 13h45 et pourront, eux aussi, faire la sieste dans une autre salle (à définir). Les Atsem commenceront donc plus tôt l'après-midi afin d'assurer la surveillance de la sieste.

Concernant le temps TAP (Temps d'activités périscolaire) qui fera suite à la fin de la classe à 16h, il sera confié à la responsabilité de l'accueil périscolaire (Famille rurale) et sera payant. Les parents qui le souhaitent auront la possibilité de venir chercher leurs enfants dès 16h à l'école.

Concernant la tarification de ce temps (45 minutes par jour soit 3 heures / semaine) **des propositions** ont été faites par Monsieur le Maire. A savoir une prise en charge à hauteur de 50 €/enfant de la part de l'état (soit 0,46 € heure / enfant), compléter par une prise en charge de 50 € / enfant de la part de la Mairie (soit 0,46 € heure / enfant), et un reste à la charge des familles, en fonction du quotient familial, allant de 0,58 € à 1,08 € heure / enfant.

Néanmoins, afin de ne pas trop pénaliser les familles qui se trouvent dans l'obligation d'utiliser l'accueil périscolaire, il est prévu d'augmenter le nombre de tranches de 3 à 5 et de baisser le tarif de

chaque tranche. Les enfants extérieurs à la commune payeront un tarif unique plus élevé. Les décisions définitives concernant cette tarification seront prises par le nouveau conseil municipal courant avril-mai, suite à une dernière réunion qui réunira les parents d'élèves et la nouvelle commission école qui aura lieu en avril.

La mise en place de cette réforme pourrait à l'avenir créer une augmentation des impôts locaux.

Divers

- Le ménage en maternelle pose des problèmes car ce n'est pas l'ATSEM qui travaille dans la classe qui effectue le ménage mais une autre personne. De ce fait le ménage n'est pas toujours bien fait. De plus le temps donné pour faire le ménage dans une classe n'est pas assez important. Il en est de même lors des temps dit de « grand ménage ». Pour nettoyer entièrement une classe (sans que celle-ci soit vidée) la personne responsable dispose de 3 heures ce qui est largement insuffisant d'autant plus qu'elle doit nettoyer les fenêtres. Monsieur le Maire envisage dans l'avenir d'avoir une réflexion sur le ménage des différents bâtiments communaux.

- La maintenance du parc informatique commence à poser un véritable problème. Les ordinateurs sont instables et des fenêtres intempestives s'ouvrent sur certains PC. Une maintenance par un professionnel semble à étudier sérieusement. Elle pourrait avoir lieu 2 fois par an.

- Une plainte a été déposée en mairie pour non respect des parkings privés rue du Docteur Gautier. Les riverains sont très mécontents et menacent les contrevenants de représailles.... !

- La question de donner un nom à l'école a été posée. La réflexion continue.

- Carnaval le lundi 25 mars 2014

- Fête de l'école le samedi 28 juin 2014

- Prochain conseil d'école : mardi 24 juin 2014 de 18h à 20h.